



Charte éco-citoyenne du Groupe Heltis et de ses filiales

SOMEDAC

Le groupe HELTIS et sa filiale SOMEDAC s'engagent à adopter par leur mode de fonctionnement des comportements respectueux de l'environnement et des démarches éco-citoyennes.

Limiter les déplacements et favoriser les transports propres

- Grâce à notre modèle économique de distribution, nos **15 commerciaux sont sédentaires**. Le contact client et les ventes se font uniquement par téléphone : les déplacements en voiture sont donc fortement limités.
- Nous incitons nos collaborateurs à **utiliser les transports en commun** par des horaires aménagés et le remboursement d'une partie de leur abonnement. Lors des salons professionnels, les transports en commun comme le train et le métro sont privilégiés.



Limiter l'empreinte carbone lors du transport de nos marchandises

- Le stockage et les expéditions sont sous-traités à un prestataire soucieux de l'environnement : **transporteurs sélectionnés, emballages en cartons recyclés** utilisés chaque fois que cela est possible, les cartons reçus traités par un recycleur (Veolia Environnement). Nos partenaires transports sont DB Schenker et Kühne + Nagel qui mettent en place des **actions pour réduire leur empreinte carbone**.

DB SCHENKER

KUEHNE+NAGEL

VEOLIA
ENVIRONNEMENT

- De plus, dans la mesure du possible, nous évitons les livraisons partielles et regroupons un maximum de commandes sur une seule livraison. De même, nous privilégions les livraisons directes de nos fournisseurs vers nos clients pour limiter les transports de marchandise.

Sélectionner des fournisseurs éco-responsables et éco-citoyens

- La sélection de nos **fournisseurs intègre le critère de développement durable**. Par exemple, nous travaillons avec le fabricant LITE TECH qui a choisi un procédé de fabrication des tabliers plombés permettant le recyclage des matériaux et leur réutilisation. La gamme de nos tabliers comporte également des références « Sans Plomb » pour limiter notre impact environnemental. De même, nos fournisseurs VOG MEDICAL et MIDMARK, fabricants de mobilier médical, adhèrent à l'Ecotaxe. Les laboratoires DMD-ANIOS ont développé une gamme de produits de désinfection ECOSAFE, respectueuse de l'environnement.

- Pour l'édition de nos catalogues papier, nous avons choisi un **imprimeur local** pour un transport limité qui utilise des **encres végétales**, dispose d'une **certification PEFC** et du label **Imprim'vert**.

IMPRIM'VERT



- De plus, dans une démarche écocitoyenne, nous faisons appel à l'**ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle** des personnes handicapées pour la fabrication et le conditionnement de certaines gammes de produits.





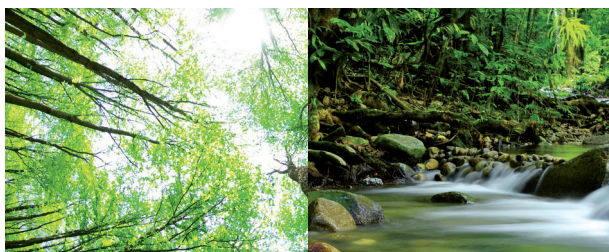
Economiser l'énergie et réduire les déchets

- Notre centrale d'achat adhère à l'association **RECYLUM** : éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des lampes usagées mises sur le marché. Ainsi, avec 762 lampes et leds, notre éco-participation s'est élevée en 2019 à 149 euros HT.
- Nous adhérons également à la **filiale de recyclage DEEE** : organisme chargé du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques mis sur le marché. En 2019, 5.10 tonnes d'équipements médicaux électriques ont permis une éco-participation de 610 euros HT.
- La prise en charge des produits périmés ou obsolètes est confiée à **Véolia Environnement pour recyclage**.
- Des **bacs de tri sélectif** pour le papier, le carton, les piles sont mis en place et confiés à des collaborateurs clairement identifiés.
- Toutes les **cartouches d'encre vides** des imprimantes des différents services sont retournées à nos fournisseurs ou traitées en déchetterie selon les cas.
- Pour **limiter la consommation d'énergie**, nous utilisons des ampoules basse consommation sur les 150 points lumineux de notre bâtiment. Nos ordinateurs sont équipés d'écrans LED.



Réduire notre consommation de papier

- Nous entamons la démarche d'**e-facturation** pour réduire nos impressions papier, l'utilisation d'enveloppes et les émissions de carbone dues à l'acheminement par voie postale des factures.
- Nous favorisons l'**envoi dématérialisé** de nos documents à savoir devis, commande, promotions mensuelles, réponses aux dossiers d'appels d'offres par voie électronique...



En conclusion, le groupe Heltis et ses filiales s'engagent à mettre en place les actions nécessaires pour la certification ISO14001.